

CONTRAT 854
N/REF : 3/08/2025 0H04 C:002171 I:00142
V/REF : Contrat N°000854 du 29/03/2021

COLLEGE LA HUBLAIS

**AVENUE DE LA HUBLAIS
35510 CESSON SEVIGNE**

IMMEUBLE : COLLEGE HUBLAIS
AVENUE DE LA HUBLAIS
35510 CESSON SEVIGNE

Rennes, le

08 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : COLLEGE LA HUBLAIS - MR MENARD SUR PLACE 07 64463445

MOTIF : REDEVANCE DU 2EME SEMESTRE

Donneur d'ordre : M. H MENARD

ENTRETIEN DU 27/08/2025

- 1 BAC A GRAISSES 1.5 M3 SITUE EXTERIEUR BATIMENT
- 1 RESEAU EAUX USEES
- 1 RESEAU EAUX PLUVIALES SITUES EXTERIEUR BATIMENTS

2 FOIS/AN

OBSERVATION :

LES DECHETS POMPES DURANT L'INTERVENTION SERONT EVACUES EN CENTRE DE
TRAITEMENT AGREE ET FACTURES EN SUS DE L'INTERVENTION AU PRIX DE :

- LES DÉCHETS GRAISSEUX : 53,00 HT / T(S)

FACTURATION : :

la redevance sera facturée par moitié 2 fois l'an a l'issue de chaque
intervention et payable a 45j réception de facture.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.

Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 \left(0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1} \right)$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE

connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/04/2025

Prix de base du contrat : 700,94

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 10/2020 Valeur : 127,8
Mois de l'indice de révision : 03/2025 Valeur : 143,8

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1/ 2	Entretien Bac + curage réseau EU/EP	2/AN	775,53	387,76
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,50	M3 de déchets traités		58,64	87,96
TOTAL H.T.				475,72
T.V.A. a 20,00%				95,14
TOTAL T.T.C.En EURO				570,86

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.